

Charente-Maritime

ÉOLIEN EN MER

Un nouvel appel d'offres pour le parc oléronais

Il est inclus dans un appel d'offres géant dévoilé par l'État hier, prévoyant la construction de dix parcs répartis sur toutes les façades maritimes. Un premier appel d'offres pour le parc éolien au large d'Oléron avait été déclaré infructueux en septembre dernier

Sébastien Hervier
s.hervier@sudouest.fr

Le parc éolien en mer au large d'Oléron tient sa deuxième chance. Fin septembre, le projet avait connu un coup d'arrêt retentissant : aucun des postulants à sa construction n'avait finalement déposé d'offre. Hier, dans le cadre de la 3^e Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), le gouvernement a dévoilé un nouvel appel d'offres (AO10) pour la construction de dix parcs sur toutes les façades maritimes françaises, représentant 10 GW. Le projet au large d'Oléron, prévu sur une zone de 180 km² pour une puissance de 1 200 MW en éolien posé, est l'un d'entre eux. Au Syndicat des énergies renouvelables, il y a de la « satisfaction ». « On était inquiet de voir le plan revenu à la baisse et ne pas se développer sur toutes les façades mari-

times », indique, rassuré, son président Jules Nyssen. Pour les dix parcs, l'État garantit aux futurs exploitants un prix d'achat de l'électricité sous les 100 euros du MWh. « Mais c'est une moyenne, ça me paraît atteignable », glisse Jules Nyssen.

C'est là un point essentiel, surtout au large d'Oléron. Fixé, déjà, à 100 euros dans le premier appel d'offres, ce plafond était un des éléments qui avait refroidi les industriels au moment de déposer une offre, dans un projet où les coûts liés à la profondeur du parc (70 mètres) et à l'éloignement des côtes (40 km) s'annoncent conséquents. On le comprend, comme le gouvernement parle d'une moyenne sur les dix parcs, le projet oléronais pourrait sortir à un prix supérieur à 100 euros le MWh. Jules Nyssen est par conséquent confiant sur les chances de voir l'appel d'offres, cette fois, aboutir. « Les opérateurs

ont l'expérience du premier appel d'offres sur lequel ils ont travaillé, ils ont accumulé des connaissances. » Notons aussi qu'en 2025, le consortium de TotalEnergies a raflé l'appel d'offres d'un parc dans la Manche avec la promesse d'un MWh vendu à 66 euros l'unité. Preuve que d'autres projets pourront afficher un prix de revente plus bas.

Désignation des lauréats

Il n'est pas difficile, à la suite de cette annonce, d'imaginer les sourires et le soulagement des acteurs de la filière, en pleine expansion en Charente-Maritime. Et au sein du Grand Port maritime de La Rochelle, qui a déjà investi dans des infrastructures dédiées. Autre ambiance du côté des nombreux opposants, le collectif Nemo (Non à l'éolien marin à Oléron et à ses extensions) en tête. Il pointe « les graves incidences des parcs éoliens sur la faune marine » et son président Dominique Chevillon souligne qu'aucun parc éolien au

monde « n'existe à cette profondeur. Les problèmes techniques peuvent évidemment se résoudre mais plusieurs mètres de plus multiplient les coûts. »

Prochaine étape concrète, la désignation des entreprises lauréates pour participer à l'appel d'offres. Elle devrait intervenir, selon le gouvernement, fin 2026 ou début 2027. Au large d'Oléron, un deuxième parc était à l'origine envisagé à un horizon plus lointain, possiblement en éolien flottant, à côté du premier. Il a été sorti d'un précédent appel d'offres l'an dernier et n'est plus, pour l'instant, à l'ordre du jour.



Si le parc finit par se construire, le Grand Port maritime, qui a déjà investi dans des infrastructures dédiées, en profitera.

ARCHIVES XAVIER LÉOTY / SO

CHARENTE-MARITIME

175 millions d'euros d'investissements prévus, rien pour l'échangeur d'Angoulins

Le budget primitif 2026 du Conseil départemental a été voté hier. Avec un correctif de dernière minute concernant le futur échangeur à 17 millions d'euros

Une somme de 340 000 euros a bien failli être budgétisée, hier, lors de la session du Conseil départemental, pour l'acquisition de terrains en vue de la création de l'échangeur routier en projet au nord d'Angoulins et sud d'Aytré.

Lorsque la présidente Horizons, Sylvie Marcilly, a souligné que l'autorisation de programme de 17 millions d'euros critiquée par l'opposition de gauche ne figurait pas au budget 2026 (1,2 milliard d'euros de budget, dont 175 millions d'investissement)

soumis au vote de l'assemblée, Brigitte Desvaux (La Rochelle 2) a réagi. L'élue écologiste indiquant que la délibération 409 prévoyait bien le financement d'acquisitions foncières pour l'échangeur...

La présidente a donc annoncé le maintien de la délibération, mais la suppression de la ligne de crédit de 340 000 euros. « Nous modifions ce rapport ! » Pas d'argent, donc, pour le futur aménagement dont le financement doit être rediscuté avec le futur président de l'Agglo et maire de

La Rochelle, comme celui de la caserne de Lagord, d'ailleurs.

L'Agglo rochelaise visée

Stéphane Villain indique que le financement de la structure à 100 % par le Service départemental d'incendie et de secours va faire l'objet d'une discussion avec Olivier Falorni qui ne paraît pas opposé. Dans un contexte de rigueur budgétaire imposé par la hausse des coûts sociaux et la baisse des recettes, le Département commence à se désengager de

certaines politiques pour mieux financer ses compétences obligatoires et ses projets comme le sauvetage de Fort Boyard.

À l'exemple de la coopération internationale avec la Guinée. En 2026, le Conseil départemental va poursuivre sa politique de coopération via l'association Charente-Maritime Coopération, mais « dans une perspective de prise d'autonomie de CMC à l'horizon 2027. Nous continuerons à soutenir l'association à hauteur de 50 000 euros ». Bref, « à terme, les Guinéens pourraient s'autonomiser, mais on ne va pas les lâcher comme ça ». Les voilà prévenus. Le budget primitif a été adopté, malgré 16 votes contre et sept abstentions.

Alain Babaud



La présidente a retiré au dernier moment les 340 000 euros qui permettaient de lancer des acquisitions foncières pour le futur échangeur.

XAVIER LÉOTY / SO